

|  |
| --- |
| **TRAME DE MEMOIRE TECHNIQUE** |



**MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX**

|  |
| --- |
| **Travaux de mise en sécurité incendie et d’accessibilité de l’externat Monplaisir à Vandœuvre-lès-Nancy** |
| **2025SDPI811CMTX** |
| A TRANSMETTRE PAR LE CANDIDAT A L’APPUI DE SON OFFRE  **(Ce document et ses annexes seront les seuls documents utilisés pour analyser le critère Valeur Technique)**  **CANDIDAT :**  …………………………………………………………………………………………………….. |

**UNIVERSITÉ DE LORRAINE**

Direction du Patrimoine Immobilier

34 Cours Léopold

BP 25233

54052 NANCY CEDEX

**Mémoire technique contractuel**

Rappel : ce mémoire comprend les moyens d’action que le candidat s’engage à mettre en œuvre pour l’exécution de la mission :

**Attention :**

Les critères seront jugés sur les réponses apportées aux questions figurant sur la présente trame de mémoire technique. Le mémoire technique **doit obligatoirement être rédigé sur la trame ci-joint, élaborée par le pouvoir adjudicateur sous peine d'irrégularité de l'offre.** L’attention des candidats est attirée sur le fait qu’ils doivent obligatoirement répondre à chaque question de la trame de mémoire technique fournie avec les pièces de l’offre. Si l'espace laissé n'est pas suffisant, il est possible d'ajouter des pages, ou tout autre document à l'appui, tout en faisant référence à la question à laquelle vous répondez.

Néanmoins, nous vous prions de ne pas répondre en renvoyant systématiquement vers un dossier générique.

**Critère de notation :**

• La ponctuation des questions à 20 points sera attribuée selon le barème ci-dessous :

**0 points** - absence de réponse, ou réponse sans aucun rapport avec la question posée. Ou réponse mauvaise, imprécise ou vague, laissant des doutes par rapport au sérieux avec lequel la question a été traitée. Le maître d’ouvrage n’est pas rassuré dans son objectif en relation avec la question posée.

**5 points** – réponse générique, contenu pertinent, mais passe partout. Le candidat n'a pas réfléchi aux contraintes et enjeux de l'opération en particulier, mais il a une méthodologie générale qui lui permet de s'adapter.

**10 points** – réponse acceptable, Le candidat a entamé une réflexion spécifique par rapport à la problématique en question. Néanmoins, tout en étant acceptable, sa proposition ne dénote pas de qualité particulière.

**15 points** – bonne réponse, qui laisse transparaitre une bonne qualité offerte dans le domaine de la question posée. Démontre aussi le sérieux avec lequel le candidat a traité la question posée.

**20 points** – Excellente réponse qui démarque le candidat, en démontrant qu’il offre un "plus" dans le domaine de la question posée, par rapport aux expectatives du maître d’ouvrage.

1. **Sous-critère Pertinence de la Méthodologie d’intervention** (pondéré à 20%)

Expliquer les dispositions mises en place afin de garantir les qualités techniques et d'usage attendues (procédés d’exécution ; gestion des contraintes du site; hygiène et sécurité ; nuisances…)

1. **Sous-critère Pertinence des Moyens humains et matériels** (pondéré à 20%)

(A décrire en nombre et qualification pour les catégories ci-après, possibilité de joindre des CV et un organigramme dans les annexes)

* 1. Encadrement prévu par l’entreprise pour l’opération
  2. Moyens humains prévus pour la réalisation des travaux et pour les différentes tâches
  3. Moyens matériels prévus pour l’opération
  4. Recours à de la sous-traitance *(à titre d’information, pas pris en compte dans la notation*)

1. **Sous-critère Qualité des produits proposés** (pondéré à 20%)

Le candidat devra fournir les fiches techniques des produits / équipements qu’il propose dans le cadre de la réalisation de son marché.

**Rappel important : Le mémoire technique ne doit pas paraphraser les documents du Dossier de Consultation des Entreprises. Il doit permettre de mesurer la compréhension par le candidat de la problématique dans laquelle se situent les travaux et d’apprécier pleinement la méthodologie que le candidat s’engage à mettre en place, ainsi que l’adéquation de l’organisation sur laquelle il s’engage, au contexte, aux enjeux et à l’objet des travaux.**